

SANTÉ Une nouvelle unité de dialyse verra le jour au début de l'été 2009

L'insuffisance rénale est chronique



Le premier coup de truelle de cette unité, a été donné hier, notamment par le professeur Maurice Laville.

En France, près de 3 % de la population souffre d'insuffisance rénale chronique. En Haute-Savoie Nord, l'action de néphrologie couvre les besoins d'environ 259 000 habitants. D'ici 2010, sur ce bassin sanitaire, 119 à 132 patients seront traités selon différentes modalités de dialyse.

Afin d'assurer aux patients de ce secteur l'accès à toute les modalités de traitement de l'insuffisance rénale chronique et de compléter l'offre de soins existante, l'Association pour l'utilisation du rein artificiel dans la région lyonnaise (Aural), les hôpitaux du Léman et l'hôpital d'Am-

billy/Annemasse ont décidé de s'associer dans un Groupement de coopération sanitaire (GCS).

Un projet en trois phases avec la construction de ce nouveau bâtiment, le transfert des activités (à partir de 2012) vers le nouveau centre hospitalier Annemasse-Bonneville (Chiab) et le transfert de l'actuelle unité d'autodialyse de l'Aural rue Ravier, sur le nouveau bâtiment.

Une coopération sanitaire renforcée

Depuis plus de 20 ans, l'Aural développe avec les hôpitaux du Léman, le traitement par la dialyse (hors centre) en Haute-Savoie Nord. Ainsi, l'unité d'autodialyse d'Am-

billy (rue Ravier) est opérationnelle depuis 1988.

Les deux structures ont décidé de se rapprocher pour apporter une offre de soins concertée, en réponse aux besoins objectivés dans le schéma régional de l'organisation sanitaire.

Hier, la première pierre du bâtiment construit par Aural pour le Groupement de coopération sanitaire dialyse Haute-Savoie Nord a été posée, dans l'enceinte de l'hôpital d'Ambilly. Cette unité accueillera une activité d'hémodialyse médicalisée par l'Aural et d'hémodialyse pour adultes en centre, par les hôpitaux du Léman.

« Ce sera un service plus dense, plus adapté. Un effort

REPÈRES

AURAL

■ C'est un établissement de santé pour le traitement des maladies rénales en Rhône-Alpes. Une association à but non lucratif qui a vu le jour en 1974, qui développe depuis le début un traitement par dialyse, tout en privilégiant l'autonomie des patients et le traitement de proximité.

MODALITÉS DE DIALYSE

■ Plusieurs modalités existent : l'unité d'éducation à l'hémodialyse, l'unité d'apprentissage à la dialyse péritonéale, la dialyse à domicile, l'hémodialyse en autodialyse (rue Ravier), l'unité de dialyse médicalisée, le centre pour hémodialyse adultes.

important pour la prise en charge de la dialyse rénale », rappelle Maurice Laville, président du conseil d'administration de l'Aural. « Il faut optimiser la prise en charge des patients, améliorer les pronostics », précise Jacques Lesimple (directeur des hôpitaux du Léman). « Cette unité de dialyse va accroître l'activité néphrologique du secteur et apporter des réponses de proximité », conclut René Bonhomme (DDASS 74).

Sabine PELLISSON



Une éco-construction prévue à l'été 2009, faite pour durer. Une structure extérieure en bois, largement isolée comprenant une centrale de traitement d'air dans un souci de réduction maximum de la consommation énergétique.